

# LE BULLETIN COUZOUNAIS 2022



*Chères Couzounaises, Chers Couzounais,*

*C'est avec une grande émotion que je vous présente au nom du Conseil Municipal et de notre Maire Laurent CLAVEL, une bonne et heureuse année 2022.*

*Notre village a été frappé par un début d'année avec l'hospitalisation de notre Maire de façon brutale, qui a été contaminé par la COVID-19. Il se rétablit doucement et nous espérons le revoir à son poste prochainement. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.*

*Soyez sûr que nous poursuivrons les travaux en cours sur la commune. Investi déjà depuis mai 2020 sur la gestion du village, Laurent a commencé à réaliser plusieurs ouvrages votés par le Conseil Municipal.*

Durant l'année 2021, nous avons eu des joies,  
Comme le mariage de Noé et Léa, un moment heureux, et émouvant pour notre Maire qui a marié son fils le 21 août.

Mais des peines aussi, comme le départ de :

- Elizabeth De Saint Vincent, du Château de La Pannonie (11 décembre)
- Suzanne Bonnet, dit Suzette qui faisait partie de la famille Grimal, de Pounissou (1<sup>er</sup> juin)
- Nadine Baptiste, qui a beaucoup participé à la vie de la commune, conseillère municipale durant 5 ans, mais également bénévole très active au Comité des Fêtes (15 juillet).

Voici, par ailleurs, quelques événements à venir pour 2022 :

En avril et juin, nous aurons les élections présidentielles et législatives, grand moment pour notre nation, nous espérons que nous pourrons les organiser de façon normale et que les villageois pourront se retrouver nombreux au moment des résultats comme auparavant.

En juillet, notre village aura le grand honneur d'avoir le passage du Tour de France. Nous serons amenés à préparer en amont cette journée de festivités et les bénévoles seront les bienvenus.

Voilà maintenant deux ans que nous vivons une pandémie sans précédent au niveau mondial, quand allons-nous en sortir ? Très rapidement est notre souhait à tous...

La mairie est votre maison à tous, n'hésitez pas à venir voir vos élus et notre secrétaire Marie-Pierre. Je vous rappelle les jours de permanence : les mardis et vendredis de 8h30 à 12h30.

Bonne année 2022 !

Sandrine RIVIERE

## LE BUDGET 2021

### Résultats de 2020 :

- Excédent en investissement :	13 386.70 €
- Excédent de fonctionnement :	18 522.45 €
- Résultat global :	+ 31 909.15 €

### Budget primitif 2021 :

- Dépenses et recettes d'investissement à l'équilibre pour :	44 682.29 €
- Dépenses et recettes de fonctionnement à l'équilibre pour :	135 356.68 €

## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022 :

En raison de la COVID-19, l'INSEE avait décidé de reporter le recensement de la population prévu en 2021 à cette année.

Denise HAMELIN a été recrutée en tant qu'agent recenseur pour collecter les informations, elle passera du 20 janvier au 19 février 2022.

## APPARTEMENT DE LA COMMUNE :

Départ du logement de la commune de Mélina BASTIEN et de son fils Niño, arrivée de Céleste CLAVEL et Aurélien LANGOUET, et de leur fille Théa.



## EGLISE :

À la suite de la réfection des vitraux, plusieurs investissements ont été réalisés sur notre église Saint Louis. Tout d'abord, le battant et le moteur de tintement de la cloche ont été remplacés. Puis, le maître-autel est en cours de restauration. Toutes ces interventions ont deux objectifs complémentaires : le premier est de préserver le patrimoine de la Commune, le second de pouvoir ouvrir l'église aux visites et donner ainsi un peu plus d'attractivité à notre village.

Grâce à l'aide de Jean-Marie et Michèle SCHUSTER, qui habitent à côté, l'église est ouverte pendant la journée. Le Conseil Municipal les remercie pour leur implication.

Cette année, afin d'éviter toute dégradation supplémentaire, l'intervention d'un professionnel est prévue afin de poser des grilles de protection devant les vitraux restaurés, et de résoudre le problème d'évacuation d'une partie des eaux de pluie qui ne se fait pas correctement. Ce qui entraîne des infiltrations d'eau dans les murs de l'église.



### **SECURISATION DE L'AVENUE DE GRAMAT :**

Depuis plusieurs années, nous avons remarqué que la traversée de notre village est dangereuse. En effet, beaucoup trop de véhicules passent à une vitesse excessive.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé d'interroger le Département du Lot sur les possibilités d'aménagements pour faire ralentir les automobilistes dans la traversée du bourg. Le Service Territorial Routier a proposé de venir sur place pour étudier la demande et installer des dispositifs provisoires afin d'en analyser l'impact. Affaire à suivre...

### **PARC NATUREL REGIONAL DES CAUSSES DU QUERCY**

Sandrine RIVIERE fait partie de la commission économique. Le Parc naturel régional est particulièrement investi dans les initiatives de vente sous le label « marque Parc », et accompagne beaucoup de projets.



#### **Jour de la Nuit :**



Il s'agit d'un événement national, porté localement par le Parc naturel régional des Causses du Quercy, Territoire d'Energie Lot et Quercy Energies, qui permet de sensibiliser la population à la pollution lumineuse et qui met en valeur le "ciel noir" du territoire. En 2021, le Jour de la Nuit a eu lieu du samedi 09 au dimanche 10 octobre. En plus de cet événement, la commune de Couzou éteint l'éclairage public une grande partie de la nuit toute l'année, ce qui contribue à son classement 4 étoiles pour le label « Villes et villages

étoilés ».

### **CAUVALDOR :**

Pour 2022, le service voirie s'occupant de la taille des haies passera encore dans tous les chemins de la commune. Une convention devra être signée pour les prochaines années. En effet, les chemins non goudronnés ne seront plus compris dans le forfait d'entretien. Pour ces chemins, Cauvaldor facturera 45 € de l'heure.

Concernant le renouvellement des chemins goudronnés, nous avons un programme triennal de renouvellement de voirie avec un budget alloué de 557,55 m par an pour leur remise en état. En 2021, nous n'avons eu aucun revêtement de fait. Cela se fera sur l'année 2022.



Opération Consom'local Cauvaldor 20€ achetés = 20€ offerts

La Communauté de communes CAUVALDOR est à l'initiative du programme « CONSOM'LOCAL » : afin de redynamiser l'activité économique locale, en 2021, Cauvaldor s'est engagé à participer jusqu'à 20 € par foyer pour des achats réalisés chez les commerçants et artisans participants à cette opération, pour une dépense équivalente des ménages. Des flyers explicatifs ont été distribués pour en informer les villageois.

Un certain nombre de villageois a eu la visite du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de Cauvaldor, ces contrôles s'inscrivent dans le cadre de la vérification périodique de bon fonctionnement et d'entretien des systèmes d'assainissement individuels. Depuis 2016, la fréquence de ces visites est de 8 ans. Les assainissements contrôlés, en priorité, étaient des installations non encore diagnostiquées ou dont la dernière visite était antérieure à 2013.

Nous vous rappelons que les travaux de réhabilitation des assainissements doivent faire l'objet d'une visite de validation du projet avant travaux, et d'une visite de contrôle des travaux ensuite. Cela vous permettra d'obtenir un certificat de conformité, important notamment en cas de vente de votre maison, mais aussi de réaliser une installation adaptée aux contraintes de terrain et à la réglementation en vigueur.

La technicienne a aussi un rôle de conseil et d'accompagnement.

### **GROUPEMENT DE VIDANGES :**

Suite aux visites effectuées par la technicienne de Cauvaldor, certaines personnes ont appris qu'elles devaient faire vidanger leurs fosses afin de prévenir tout dysfonctionnement. La Commune a donc proposé un groupement des demandes afin de faire bénéficier les habitants de tarifs préférentiels.

Cette opération pourra être renouvelée cette année en fonction des besoins. N'hésitez pas à contacter la mairie.



**SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE :** Action pour maintenir le service. L'Association de Défense de la Gare d'Assier et de Promotion du Rail, inquiète de possibles suppressions de postes d'agents sur les gares de Gramat et d'Assier et des réorganisations en cours, a sollicité les mairies afin obtenir leur soutien. En effet, à leurs yeux, ces changements risquent d'impacter la qualité du service public ferroviaire. Le Conseil Municipal a souhaité soutenir cette action et a voté une motion pour le maintien du service public ferroviaire.

### **Au printemps 2021, visite d'une exploitation par quelques élus du Département et de la Région**





### **Participation au financement des repas des enfants scolarisés aux écoles de Gramat :**

Pour faire suite à une augmentation du tarif de la cantine des écoles publiques de Gramat en décembre 2020, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter le montant de sa participation journalière aux frais de repas pour l'ensemble des enfants de la commune scolarisés en école publique comme en école privée. La participation passe de 2,40 € à 2,88 €. Une convention a été signée avec la ville de Gramat pour une participation directe auprès de la Commune pour les écoles publiques, et les familles scolarisant leurs enfants dans le privé reçoivent l'aide sur présentation du décompte des repas pris.

**DDT du Lot :** Une ouverture de dossier concernant les demandes d'indemnisation pour les calamités agricoles liées au gel d'avril 2021 a été faite.

**SYDED :** Une visite d'animateurs a eu lieu pour sensibiliser à la collecte sélective courant décembre. Les habitants ont été libres de recevoir ces agents ou pas : cela a été l'occasion d'un échange direct avec eux.

### **Fête du village (21 août 2021) :**

Les habitants de Couzou ont pu se retrouver, après des mois d'isolement, autour d'un pique-nique et d'un concert donné sur le couderc par le chanteur Ben du groupe californien LONESOME SHACK.



### **LE PERE NOEL EST PASSE A COUZOU :**

Le 19 décembre, les enfants et les aînés de la commune ont eu la surprise de voir passer le Père Noël en calèche pour la distribution des cadeaux.

En effet, comme l'an dernier, la distribution des cadeaux a été organisée dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Le traditionnel goûter intergénérationnel ne pouvant avoir lieu, Thierry LESELLIER accompagné des lutins, Franck et Maryline, et le Père Noël, à travers le village et les hameaux pour le plus grand plaisir de tous.



## AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC

Des aménagements paysagers sont prévus principalement sur le couderc : réfection du muret devant la mairie, plantation d'arbres pour remplacer ceux qui ont été retirés car en très mauvais état, installation de mobilier urbain.



**OUTILLAGE TECHNIQUE :** Dans un but de modernisation et d'un meilleur confort de travail pour notre cantonnier Adrien BEYT, la commune va s'équiper de matériel électroportatif.

### Maison BOUSCAREL :

Après plusieurs mois de procédure et de démarches pour la vente de la maison à M. RENSING, la signature devant le notaire se fera très prochainement.



### BIBLIOTHEQUE :

La Bibliothèque Départementale de Prêt a demandé l'interruption du partenariat avec la mairie à cause du manque de visiteurs. Cela représentait l'immobilisation d'un grand nombre de livres qui auraient pu trouver lecteur ailleurs. D'autre part, la mairie reçoit régulièrement des dons de livres de la part des habitants ou vacanciers. Ces livres ne sont pas tous déposés dans la boîte à livres car ils sont très nombreux.

Cette situation a amené à une réflexion sur la possibilité de mettre en place une « bibliothèque municipale ». Sandrine RIVIERE a déjà "recruté" plusieurs bénévoles pour classer et répertorier tous les livres. Ces ateliers ont commencé en 2021 et se poursuivront en 2022. Ils ont lieu tous les vendredis de 10 heures à 12 heures. Nous tenons à remercier Marie-Claire Hamon et Eliane Rodier pour leur implication. Toutes nouvelles personnes souhaitant les rejoindre seront les bienvenues.

### ARBRE DE NADINE :

Un arbre a été planté en mémoire de Nadine BAPTISTE sur le couderc. Cette initiative a été réalisée grâce aux dons des Couzounais. La somme récoltée a permis également de déposer un bouquet le jour de ses obsèques dans son village natal. Le reliquat a été remis à son fils Léo.

L'ensemble du Conseil Municipal remercie les villageois pour leur participation et leur présence ce jour-là.



### **En 2022... en France :**

Les élections présidentielles sont prévues les 10 et 24 avril 2022, et les élections législatives (députés) les 12 et 19 juin 2022.

Nous rappelons à ceux qui le souhaitent qu'ils peuvent s'inscrire sur les listes électorales de la commune jusqu'au 4 mars 2022 suivant les modalités ci-dessous :

Pour demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune, il faut soit avoir son domicile ou résider dans cette commune (depuis plus de 6 mois) ou, pour les moins de 26 ans, avoir le domicile des parents dans cette commune, soit être soumis aux impôts locaux de la commune, soit être le gérant ou l'associé (majoritaire ou unique) d'une entreprise située dans cette commune.

De la même façon, si vous ne remplissez plus ces conditions, vous devez déposer une demande d'inscription sur les listes de la commune où vous avez établi votre domicile à ces mêmes conditions.

### **Et en 2022... à Couzou :**

Passage de l'**Ultra Trail et Ultra VTT** 14 et 15 mai

Passage du **Trail de l'Angelus** 28 mai

La commune de Couzou se trouve sur l'itinéraire du **Tour de France**, le passage des coureurs est prévu pour le 23 juillet. M. le Maire et les élus se réjouissent de ce passage et se préparent à échanger avec les organisateurs afin d'accueillir cet événement dans les meilleures conditions. Le Comité des Fêtes envisage de monter leur barnum pour tenir une buvette à cette occasion si cela est autorisé.



Le **jour de la nuit** est prévu pour le 15 octobre 2022.



**LE COMITE DES FETES DE COUZOU**

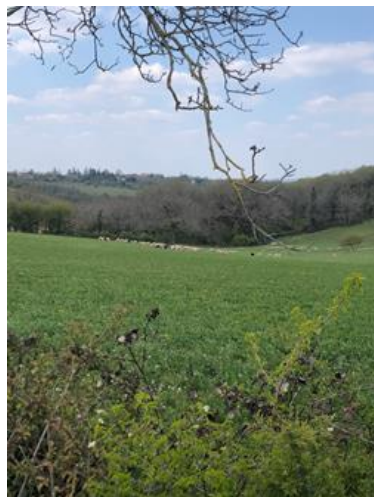
**SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022.**

**Les membres du Comité ont l'espoir de pouvoir organiser prochainement  
une réunion au foyer rural.**

**Nous avons besoin de nouveaux bénévoles au bureau de l'association,  
Venez nous rejoindre !**

❧ ❧ - ❧ ❧

**Paysages Couzounais au fil des saisons...**





# Pêle-mêle publications, services et autres informations utiles

## VOS CONSEILLERS

Vous souhaitez venir à une permanence ?  
Mathilde et Frédéric vous accueillent sans rendez-vous aux dates de passage et aux horaires d'ouverture dans la commune de votre choix.

**PRÉSENCE SUR LES MARCHÉS :**  
Bretoux : mardi 8 mars  
St-Céré : mercredi 9 mars  
Souillac : vendredi 11 mars  
Martel : mercredi 16 mars  
Gramat : vendredi 18 mars

Mathilde COSTE et  
Emmanuelle THAMIE :  
06 49 22 13 65

Frédéric BONNEVAL et  
Stéphane MICHEL :  
06 49 22 13 64  
cades@servicespublics@cauvaldor.fr

	9h15 à 12h30	14h à 17h
<b>LUNDIS</b>	Puybrun : 17/01, 14/02, 14/03, 11/04	Canennas : 17/01, 14/02, 14/03, 11/04 Carluac : 31/01, 28/02, 04/04, 25/04
<b>MARDIS</b>	Calès : 18/01, 15/02, 15/03, 12/04	Piriac : 04/01, 18/01, 01/02, 15/02, 01/03, 15/03, 12/04, 26/04
<b>MERCREDIS</b>	Miers : 11/01, 25/01, 08/02, 22/02, 22/03, 05/04, 19/04 Mayrôme : 04/01, 01/02, 01/03, 26/04	Alviac : 11/01, 25/01, 08/02, 22/02, 08/03, 22/03, 05/04, 19/04
<b>JEUDIS</b>	Puybrun : 13/01, 03/02, 03/03, 17/03, 31/03, 14/04, 28/04 Flouac : 06/01, 10/02, 10/03, 07/04	Rocamadour : 19/01, 02/02, 16/02, 02/03, 16/03, 30/03, 13/04, 27/04 Saignes : 26/01, 23/02, 23/03, 20/04 Lacave : 12/01, 09/02, 09/03, 06/04 Gramat : 20/01, 17/02, 17/03, 14/04
<b>VENREDIS</b>	Couzou : 18/02, 15/04 Mayrinhac-Lentour : 07/01, 11/02, 25/02, 25/03, 08/04, 22/04 Le Bastit : 04/02, 04/03, 01/04, 29/04 Souillac : 14/01, 21/01, 28/01	Montviel : 06/01, 10/02, 10/03, 07/04 St-Jean Lagunes : 03/02, 03/03, 31/03, 28/04 St-Soty : 27/01, 24/02, 24/03, 21/04 Tartac : 14/01, 11/02, 11/03, 14/04

En dehors du passage du car vous pouvez également nous rejoindre dans les structures Cauvaldor services :

**BIARS :**  
05 65 38 03 79

**GRAMAT :**  
05 82 12 0023

**MARTEL :**  
05 82 13 00 85

**ST-CERE :**  
05 65 34 35 19

Communauté de communes  
Causse et Vallée de la Dordogne  
Brametfont  
46200 SOUILLAC  
05 65 27 02 10  
www.cauvaldor.fr



## LES SERVICES PUBLICS PRÈS DE CHEZ VOUS !



CAUSSES et VALSÈVE en DORDOGNE  
www.cauvaldor.fr



janv./fév./mars/avril 2022

## CAR ITINÉRANT CAUVALDOR services

### POUR LES HABITANTS DES COMMUNES LES PLUS ISOLÉES

La Communauté de Communes CAUVALDOR a choisi de s'appuyer sur le dispositif national France Services pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes les plus isolées.

Ainsi, avec le car itinérant CAUVALDOR services, les habitants des communes isolées ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement pour les aider dans leurs démarches et dans leurs besoins.



informations sur vos droits  
**conseils**  
orientation  
aide aux démarches administratives :  
organismes partenaires  
accompagnement personnalisé  
**services de CAUVALDOR :**  
habitat, urbanisme...

ACCÈS GRATUIT !

### Des réponses à vos besoins ...



#### Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.



#### Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.



#### Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



#### Justice

- Je fais face à un litige/conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.



#### Logement, mobilité, courrier et service ADS<sup>III</sup>

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement ;
- J'ai besoin d'accompagnement pour mon projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessitant une autorisation d'urbanisme<sup>III</sup>.



#### Etat civil et famille

- Je donne naissance ;
- J'établis mes papiers d'identité ;
- Je perds un proche.





DOMICILE

FAMILLE

AUTONOMIE

SANTÉ

L'ADMR, à tout âge  
la référence du service à la personne



Garde d'enfants



Ménage repassage



Portage de repas



Téléassistance Filien



Aide à la personne

**CONTACTEZ-NOUS !**

**05 65 35 02 95**

**info46@fed46.admr.org**

MAISON DES AIDANTS



L'OUSTAL GOURDON

## LA MAISON DES AIDANTS

**Accompagner au quotidien  
un proche malade est difficile...  
Et parfois source d'épuisement  
et d'isolement.**

**Nous sommes là  
pour vous aider.**

Plateforme d'Accompagnement  
et de Répit des Aidants  
L'Oustal - Avenue Cavaignac - 46300 GOURDON

Vous accompagnez un proche  
touché par la maladie ?

Nous sommes là pour vous  
soutenir.



La Maison des Aidants soutient et  
accompagne gratuitement les  
proches des personnes atteintes de  
maladies neurodégénératives.

Elle accueille les aidants et leurs  
aidés dans un cadre convivial et  
chaleureux.

Elle propose une offre diversifiée  
de moment d'accompagnement et  
de répit : voir notre planning  
mensuel



Une équipe à votre écoute :  
une infirmière coordinatrice, une  
psychologue et une ASG,  
et de nombreux partenaires.

## ACCES



## POUR NOUS JOINDRE

La Maison des Aidants vous accueille :

**Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00**

- Dans ses locaux :  
L'Oustal  
Avenue Cavaignac - 46300 GOURDON
- Chez nos partenaires de proximité :  
Nous contacter

Pour toutes Informations :

@ [maisondesaidants@ch-gourdon.fr](mailto:maisondesaidants@ch-gourdon.fr)

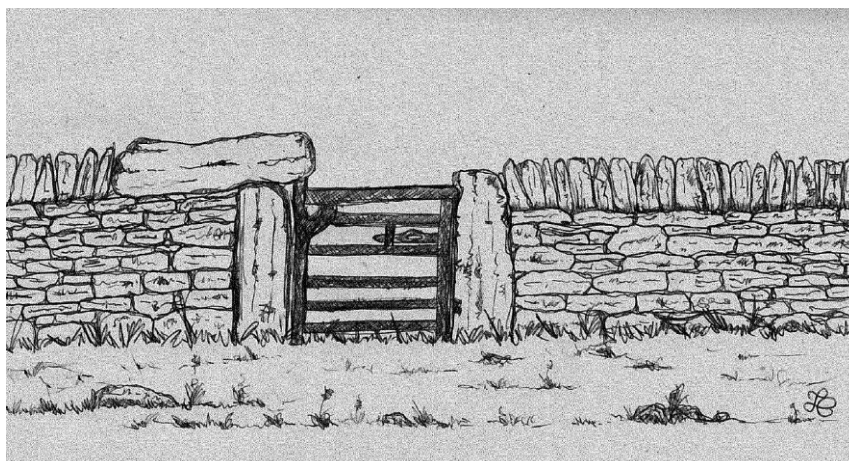
☎ 05.65.27.65.65

Infirmière Coordinatrice : 06.32.16.61.15

Psychologue : 06.20.34.26.79



Centre Hospitalier  
Jean Coulon



### **Composition du Conseil Municipal**

**Maire** : Laurent CLAVEL

**1<sup>ère</sup> Adjointe** : Sandrine RIVIERE - **2<sup>ème</sup> Adjointe** : Odette PEYRONNENC

**Conseillers** :

Anne BAZALGUES, Edith LANDOIS, Emmanuel ROY DE LA CHAISE, Sylvie PEYRONNENC



**Mairie de Couzou**  
**708 avenue de Gramat**  
**46500 COUZOU**

**Tél. : 05 65 33 66 47 - e-mail : [mairie.couzou@wanadoo.fr](mailto:mairie.couzou@wanadoo.fr)**

**Site internet : <http://www.couzou.fr>**

**Mairie ouverte au public le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h30**